

Cérémonie : Oui Non

Si oui, cérémonie célébrée du lundi au samedi et remise d'un diplôme de célébration de signature de votre PACS

Le jour du rendez-vous, merci de rapporter :

- ◊ la convention-type de PACS dûment renseignée (NON SIGNEE)
- ◊ la déclaration conjointe dûment renseignée (NON SIGNEE)
- ◊ ainsi que toutes les pièces à fournir

Il sera alors procédé à la signature des documents et au paraphe de toutes les pages, devant les Officiers d'Etat Civil, officiellement habilités

Contacts : Véronique AUBERT Tél 03.83.49.59.70.
Nathalie WARLIER

Toute fausse déclaration est susceptible d'engager votre responsabilité pénale



VILLE DE FROUARD

LE GUIDE DU PACS

SUR RENDEZ-VOUS



CONSTITUTION DU DOSSIER

Documents téléchargeables sur le www.frouard.fr

- ◊ Une **Convention-type de PACS** dûment renseignée (NE PAS LA SIGNER)
Formulaire CERFA n° 15726*01 disponible sur le site <http://www.service-public.fr/famille>
- ◊ Une **déclaration conjointe** dûment renseignée (NE PAS LA SIGNER)
(attestations sur l'honneur lien de non-parenté, non alliance et résidence commune)
Formulaire CERFA n° 15725*01 disponible sur le site <http://www.service-public.fr/famille>

PIECES A FOURNIR POUR CHACUN DES PARTENAIRES

- ◊ Pièce d'**identité en cours de validité** (carte nationale, passeport)
- ◊ Copie **intégrale acte de naissance**
de moins de 3 mois pour personne de nationalité française
de moins de 6 mois pour personne de nationalité étrangère

1/ PARTENAIRE DIVORCE(E)

- ◊ Livret de famille avec mention(s) divorce(s)
Si aucune mention(s) dans celui-ci :
- ◊ Acte de mariage avec mention(s)

2/ PARTENAIRE VEUF(VE)

- ◊ Livret de famille avec mention(s) décès
Si aucune mention(s) dans celui-ci :
- ◊ Extrait acte de naissance de (ou du) défunt(e) avec mention décès
Ou
Copie **intégrale acte de décès** de (ou du) défunt(e)

3/ PARTENAIRE DE NATIONALITE ETRANGERE ET NE(E) A L'ETRANGER

- ◊ Un **certificat attestant qu'il n'existe aucun PACS conclu avec une autre personne**
de moins de 3 mois
A demander auprès du Tribunal de Grande Instance de PARIS
4 Bd du Palais—75055 PARIS (en joignant copie de votre pièce d'identité)
- ◊ Un **certificat de coutume** délivré par votre Consulat
Si celui-ci ne veut pas vous le délivrer, vous devez fournir leur refus écrit

JOINDRE

- ◊ 1 **CONVENTION TYPE DE PACS**
- ◊ 1 **DECLARATION CONJOINTE**

DEROULEMENT DES ETAPES :

1/ Dépose du dossier en Mairie de Frouard
avec toutes les pièces demandées
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Contacts Accueil Tél 03.83.49.13.25.
Service Etat Civil Véronique AUBERT Tél 03.83.49.59.70.
Nathalie WARLIER

2/ Vérification du dossier et des pièces fournies

3/ Prise de rendez-vous pour signature et validation du PACS
Présence des deux personnes obligatoire

RENDEZ VOUS POUR SIGNATURE

LE